

PV DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DU CONSEIL GENERAL 2013-2016

MARDI 22.01.2013 – SALLE POLYVALENTE de CHARNOT – 19H00.

Ouverture de la séance par **Michel Dorsaz**, droit qui lui revient car il est le plus âgé des plus anciens conseillers généraux. Il salue toutes les personnes présentes et leur souhaite la bienvenue.

Toutes ces années au sein du conseil général lui ont permis de travailler dans un domaine enrichissant, de façon constructive et avec joie.

L'assemblée observe une minute de silence pour présenter une pensée aux personnes dans la douleur, en particulier suite au décès

d'**un membre de la famille** de Jean-Luc Maechler, conseiller général,
du **grand-papa** de Joachim Perraudin, conseiller général,
de **la maman et de la tante** d'Edouard Fellay, président de la municipalité,
du **frère** d'Alexandre Caillet, conseiller communal,
de **la belle-mère** de Caroline Ançay, conseillère communale,
de **la maman** de Michel Dorsaz, conseiller général.

La séance se poursuit par la lecture de l'ordre du jour :

1. Appel des conseillers généraux
2. PV de la séance plénière du 19 juin 2012
3. Désignation d'un(e) secrétaire et de cinq scrutateurs pour conduire l'élection du bureau
4. Election du bureau : Président(e), Vice-Président(e), Secrétaire
5. Désignation des scrutateurs
6. Composition de la commission de gestion : élection des membres, élection du / de la Président (e)
7. Composition des commissions permanentes : élection des membres, élection du/de la Président (e)
8. Divers

Michel Dorsaz demande deux modifications:

La 1^e au point 3, Désignation de cinq scrutateurs. Selon l'article 3.2 du règlement du Conseil général, le président désigne, sur proposition des groupes politiques, un scrutateur par groupe. C'est donc quatre scrutateurs qui doivent être désignés.

La 2^e au point 7, Composition des commissions permanentes. Selon les articles 10.1 et 13.3 du règlement du Conseil général, il revient au Bureau, sur proposition des groupes, de nommer les membres et présidents des commissions autres que la commission de gestion.

Michel Dorsaz propose de supprimer ce point de l'ordre du jour, donc le point 8 Divers, passerait en point 7.

L'ordre du jour, tel que présenté avec ces modifications, est accepté à l'unanimité.

1. Appel des conseillers généraux

Michel Dorsaz procède à l'appel nominatif de chaque conseiller général.

Les groupes MISE, PDC et UDC sont au complet

Pour le groupe PLR, une personne est absente, Jean-Luc Maechler, pour la raison citée plus haut.

Michel Dorsaz présente ses chaleureuses salutations à tous.

2. PV de la séance plénière du 19 juin 2012

Une modification est demandée par l'ancien conseiller communal **Jean-Olivier Cajoux** en page 6 au 2^e point. Au lieu de « Le bureau technique de Sinergy à Martigny a été mandaté pour une étude globale du **service** », il faut lire « Le bureau technique de Sinergy à Martigny a été mandaté pour une étude globale du **réseau d'eau potable** ». La correction a déjà été apportée dans la version papier accompagnant la convocation à cette séance constitutive.

Aucune autre modification n'est demandée.

Le PV, avec la modification indiquée ci-dessus, est accepté à l'unanimité.

3. Désignation d'un(e) secrétaire et de quatre scrutateurs pour conduire l'élection du bureau

Pour cette assemblée, **Jeanne-Andrée Volken** assure le secrétariat.

Les scrutateurs désignés pour cette assemblée sont :

Romaine Wailliez, UDC

Joachim Perraudin, PDC

Yannick Dubosson, PLR

Sandrine Perruchoud, Mise

Michel Dorsaz propose d'effectuer l'élection du Bureau à main levée, et non pas, suivant le règlement du Conseil général, au bulletin secret, pour autant que tous les conseillers généraux l'acceptent.

Pour permettre à chaque groupe de prendre une décision, Michel Dorsaz déclare une suspension de séance. Après réflexion, tous les conseillers généraux choisissent le vote à main levée.

4. Election du Bureau : Président(e), Vice-Président(e), Secrétaire

Pour le poste de président : Claude-Alain Granges, pour le groupe PDC, présente la candidature de **Michel Dorsaz**.

Il le définit par les qualités suivantes : rassembleur, formé à l'écoute et au dialogue constructif, d'une douceur modeste, ayant le souci d'efficacité et sachant créer une ambiance sereine propice au bien-être collectif.

Michel Dorsaz le remercie pour ce brillant tableau et affirme qu'il mettra toutes ses forces et capacités au service de la collectivité pour fournir un travail exemplaire.

Un de ses objectifs est de relancer le dossier du vote rubrique par rubrique pour le budget.

Aucune autre candidature n'est proposée.

La candidature de Michel Dorsaz est acceptée à main levée, à l'unanimité.

Pour le poste de vice-président : Frédéric Boson, pour le groupe PLR, présente la candidature de **Milko Pravato**.

Doté d'un caractère fort, empathique, au service de l'autre, soucieux de poursuivre son engagement au sein du conseil général en tant que vice-président dans un esprit constructif et participatif. Son engagement social (plus de 30 ans dans le corps de sapeurs-pompiers), professionnel (actuellement maître socioprofessionnel après une maîtrise de menuiserie) et familial (belle famille de six enfants) en a fait un manager confirmé.

Milko Pravato remercie son colistier pour cette présentation.

Aucune autre candidature n'est proposée.

La candidature de Milko Pravato est acceptée à main levée, à l'unanimité.

Pour le poste de secrétaire : Patricia Romero-Rohr, pour le groupe PDC, présente la candidature de **Jeanne-Andrée Volken-Pitteloud** en ces termes : humble mais gigantesque en don de soi, bienveillante et généreuse, ayant le goût du service publique. C'est dans l'altruisme qu'elle trouve le bonheur, la force de surmonter un malheur et le goût de reconstruire.

Jeanne-Andrée Volken remercie Patricia Romero pour cette belle présentation et s'engage à travailler de façon méticuleuse.

Aucune autre candidature n'est proposée.

La candidature de Jeanne-Andrée Volken est acceptée à main levée, à l'unanimité.

5. Désignation des scrutateurs

Michel Dorsaz propose de nommer les mêmes scrutateurs que ceux désignés au point 3, soit

Romaine Wailliez, UDC

Joachim Perraudin, PDC

Yannick Dubosson, PLR

Sandrine Perruchoud, Mise

qui sont nommés à main levée, à l'unanimité.

6. Composition de la commission de gestion : élection des membres, élection du(de la) Président(e)

Michel Dorsaz rappelle que, selon l'article 13.3 du règlement du Conseil général, seule la commission de gestion est élue par le Conseil général. Le président et les membres des autres commissions sont nommés par le Bureau sur proposition des groupes politiques.

Michel Dorsaz donne lecture de la liste des candidats à la commission de gestion, selon la proposition commune des différents groupes politiques :

Bender Flavien, PLR

Granges Claude-Alain, PDC

Maret Nicolas, PDC

Carron Florentin, PDC

Granges Guenod Géraldine,

Maret Vincent, PDC

Desmeules Jérôme, UDC

UDC

Roccaro Pierre-Maurice, PLR

Dubosson Yannick, PLR

Leresche Frédéric, PLR

Perruchoud Sandrine, MISE

Lygren Jennifer, MISE

Taramarcas David, PDC

Aucune autre candidature n'est proposée.

La candidature de ces treize personnes est acceptée à main levée, à l'unanimité.

Présidence de la commission de gestion : Frédéric Boson, du groupe PLR, présente la candidature de **Bender Flavien**. Natif de Fully, Flavien a œuvré dans une entreprise de Genève et la comptabilité ne connaît pas de secret pour lui. De retour en Valais, il travaille auprès d'une entreprise de la région, toujours dans la comptabilité.

Aucune autre candidature n'est proposée.

La candidature de Flavien Bender est acceptée à main levée, à l'unanimité.

Michel Dorsaz conclut cette partie électorale en félicitant toutes les personnes se mettant au service de la collectivité publique, œuvrant pour le bien-être de la commune.

7. Divers

Michel Dorsaz informe les nouveaux membres du Conseil général, et rappelle aux anciens membres, que le groupe UDC, lors de la séance plénière du 19.06.2012, a annoncé le dépôt d'un postulat sur les déchets.

Il rappelle brièvement l'idée de ce postulat : les coûts de l'élimination des déchets par la SATOM ont diminué pour la commune ; quand la baisse sera-t-elle répercutée sur les contribuables ?

Le postulat a été transmis officiellement à la fin décembre 2012 à Michel Dorsaz, Président du Conseil général. Il est signé par Jérôme Desmeules, Romaine Wailliez-Pellouchoud et Jean-Claude Poitry (ancien conseiller général). Comme deux des signataires sont toujours membres du Conseil général, le postulat peut être transmis sans autre au Conseil actuel. Il sera présenté au Bureau qui décidera de la suite à donner.

Philippe Bruchez, du groupe UDC, nous fait part de son inquiétude sur le dossier correction du Rhône. Après un énoncé historique, il nous informe qu'il déposera des plans à la commune pour démontrer l'importance prioritaire à donner à la réalisation de travaux d'urgence, capitaux pour notre commune.

Michel Dorsaz souhaite la bienvenue aux conseillers communaux qui prennent part pour la première fois à une séance du Conseil général.

Il donne la parole au Président de la Municipalité, **Edouard Fellay**.

Celui-ci félicite tous les membres pour ces brillantes élections. Il ne cache pas sa satisfaction de voir que même à Fully des élections peuvent se passer de manière limpide. Il souhaite bonne suite à toutes et tous.

En ce qui concerne le budget 2013, il a déjà été avalisé par le Conseil municipal lors des séances du 15 janvier et du 22 janvier 2013. **Edouard Fellay** salue en particulier le président et les membres de la commission de gestion. Il les invite à collaborer activement avec le Conseil communal dans les plus brefs délais.

Il nous informe qu'un incident mécanique (un auget s'est détaché d'une turbine Pelton) est intervenu en date du samedi 19 janvier 2013 à l'usine de Fully. Personne n'a été blessé et les dégâts, confinés dans la salle de production, ne sont que matériels. C'est néanmoins un coup dur pour les FMdF, qui s'ajoute aux pertes annuelles d'exploitation.

Il s'en suit un arrêt forcé de l'exploitation pour une durée de plusieurs mois. Mais le projet de réhabilitation totale de l'aménagement en cours, conduit par Alpiq SA, n'est pas compromis. Alpiq prépare de suite le calendrier des travaux afin de contenir au minimum les pertes économiques si l'installation ne devait pas être réparable. Et même si elle était réparable, l'éventuel engagement des travaux devra être analysé sous l'angle de la rentabilité économique.

Emmanuel Bender, conseiller communal, communique que le projet de réorganisation du centre de Vers-l'Eglise suit son cours. Suite à la présentation d'un premier projet à la commission EEEU (environnement, énergie, édilité, et urbanisme) et aux remarques apportées, un nouveau projet et de nouveaux plans ont été présentés en séance du Conseil communal le 19 février 2013.

De ce fait, il demande de prévoir un temps, lors du prochain plénum, pour la présentation du nouveau projet.

Laurent Ballif, conseiller général MISE, demande une correction pour l'orthographe de son nom.

Non pas Baillif Laurent, mais **Ballif** Laurent.

Michel Dorsaz donne le **programme général de cette année 2013**, les dates exactes étant à définir :

Fin février – mi-mars : Budget 2013. Juin : Comptes 2012 Décembre : Budget 2014

Il remercie tous les membres présents de leur participation active et il clôt la séance à 20h45.

Le Président

La Secrétaire

Michel Dorsaz

Jeanne-Andrée Volken